

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session automne 2014

POL 4460-50
Forces Transnationales
Vendredi 9h30-12h30

Chargé de cours : Chalmers LaRose

Local : A-1635

Heures de disponibilité : sur rendez-vous

Courriel : larose.chalmers@uqam.ca

Descriptif du cours

Analyse des principaux organismes internationaux non gouvernementaux : entreprises transnationales, internationales syndicales et politiques, organisations non gouvernementales de caractère culturel, scientifique, religieux et leur rôle dans la politique internationale.

Objectifs du cours

Les acteurs non étatiques, communément appelés acteurs, groupes ou mouvements transnationaux, sont une nébuleuse d'organisations et d'associations qui, en principe, ne sont pas créées et régies par un gouvernement ni ne s'inscrivent dans une réalité nationale exclusive. Le cours explore leur rôle, impact et influence dans la politique internationale. Il approfondit l'étude et l'importance des phénomènes transnationaux dans l'analyse et la compréhension de la politique mondiale aujourd'hui. Nous partons du constat, qu'au même titre que les États, les acteurs non étatiques participent à la vie internationale; ils sont présents dans les grands forums internationaux, interviennent dans les questions et débats internationaux et se prononcent de manière active dans les décisions importantes qui concernent tant la résolution des problèmes que l'avenir de la planète. En quoi, et comment, l'accumulation de pouvoir par ces acteurs sur la scène internationale transforme-t-elle les relations internationales ? Dans quelle mesure constituent-ils des forces susceptibles de jouer un rôle déterminant et incontournable sur l'échiquier international ?

Ces questions invitent à un exercice de décentrage. Elles mettent en relief la pertinence de la politique transnationale. Car de l'avis plusieurs observateurs, on serait en train d'assister à une mondialisation de la société civile, à une internationalisation de la politique nationale ou encore à une privatisation de la gouvernance. L'étude des acteurs non-étatiques en tant que forces transnationales demeure, à ce titre, indispensable à un examen approfondi de la nature complexe du milieu international.

Tout au long de la session, nous évoquerons, et explorerons, plusieurs questions pertinentes concernant les forces dites transnationales. Quels et qui sont les acteurs non-étatiques? Quels rapports entretiennent-ils avec les États? De quels degrés d'influence, et marges de manœuvre, disposent-ils? Dans quels secteurs, espaces, enjeux, sites, l'impact de leurs activités et initiatives se fait-il le plus ressentir? Sous quelles conditions, et en vertu de quels rôles, les acteurs non-étatiques interviennent-ils dans la politique mondiale? Quels critères doit-on utiliser afin de rendre compte de ces rôles sur le plan normatif?

Le cours explorera ces différentes questions à travers un examen rigoureux relatif à l'articulation des acteurs non étatiques dans les affaires internationales. Les initiatives, activités, actions et manifestations concrètes de ces acteurs seront étudiées à la lumière de quelques enjeux internationaux contemporains spécifiques.

Matériel pédagogique

Les ouvrages suivants sont essentiels à une pleine participation au cours et à l'atteinte des objectifs fixés.

Chalmers LaRose *L'odyssée transnationale : enjeux, acteurs sites. Une perspective minimaliste*, Presses de l'université du Québec, 2008

Daphné Josselin et William Wallace (eds) *Non-State Actors in World Politics*, New York: Palgrave, 2001

Rodney Bruce Hall et Thomas J. Biersteker (eds) *The Emergence of Private Authority in Global Governance*, Cambridge: Cambridge University Press, 2002.

Shamina Ahmed et David M. Potter *NGOs and International Relations*, Kumarian Press, Bloomfield CT, 2006.

Un recueil de textes est disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures prévues à chaque séance.

Exigences et évaluation

Le cours requiert au préalable une certaine familiarité avec les fondements théoriques et historiques des relations internationales. Les étudiants sont priés d'assister régulièrement aux différentes séances et de participer pleinement aux discussions prévues en classe. Les exigences de l'évaluation sont les suivantes :

Comptes-rendus de lecture : 2 x 10 = 20 %

Étude de cas (Travail de groupe) : 30%

Examen Intra : 20 %

Examen de fin de session : 30%

1. Deux comptes-rendus de lecture (2 x 10 = 20%)

Vous devez rédiger deux comptes rendus de lecture. Chaque compte rendu de lecture portera sur deux des textes prévus lors des séances de présentation des études de cas. Chaque compte-rendu compte pour **10 points** de l'évaluation finale, ce qui équivaut à un total de **20 points**. Vous devrez remettre le compte rendu le jour correspondant à la séance choisie, soit entre le **31 octobre et le 5 décembre exclusivement**. Aucun retard ne sera accepté.

Le compte rendu doit être écrit dans un texte continu, contenir au maximum cing (5) pages à interligne double et refléter les points suivants :

1. Le problème étudié par l'auteur (la perspective théorique s'il y a lieu)
2. La thèse centrale de l'auteur, c'est-à-dire le point de vue défendu
3. L'argumentaire : quels sont les arguments (factuels ou théoriques) avancés par l'auteur au soutien de son point de vue et la manière dont il y parvient ? Quel est le contenu de l'argument ?
4. Une brève appréciation finale : Les arguments présentés par chaque auteur permettent-ils de comprendre le sujet traité ? Sont-ils convaincants ou non et pourquoi? Quels sont les points de ressemblance, ou de dissemblance s'il y a lieu, entre les articles choisis?

Date de remise : le jour même de la séance. Pour ce faire, l'étudiant (e) doit choisir ses deux séances (en mentionnant les dates) dès le deuxième cours et communiquer cette information au professeur.

Critères d'évaluation de chaque compte-rendu:

Introduction au problème posé par l'auteur: 1 points

Thèse défendue par l'auteur : 1 points

Argumentaire : 3 points

Appréciation finale : 3 points

Qualité du travail dans son ensemble : 2 points

2. Étude de cas en groupe (30%)

Les études de cas seront présentées lors des séances prévues du 31 octobre au 5 décembre. Pour chaque séance, un certain nombre de cas correspondant à une organisation ou un enjeu particuliers vous sont proposés. Les étudiants se constitueront en groupe de 3 ou 4 afin d'effectuer un travail en commun sur le cas choisi.

Il s'agit d'un travail de recherche portant sur un acteur, mouvement ou campagne transnationale. Cet exercice est descriptif; il ne vise pas à prouver une hypothèse, ni à défendre une thèse. Ce travail de 10-15 pages (interligne double) vaut pour 30% de la note finale. Dès le deuxième cours, les étudiants devront commencer par former leur groupe et me communiquer les noms des participants. Ils présenteront les résultats de leur recherche en classe le jour de la séance choisie selon les modalités à envisager.

3. Examen de mi-session (20%) L'étudiant (e) répondra à quelques questions portant sur la matière vue au cours de la première partie du cours.

4. Examen de fin de session (30%). Cet examen vise à mesurer le degré de compréhension des outils analytiques, et leur application, ainsi que la capacité de synthèse de l'étudiant (e). Trois questions vous seront soumises. L'étudiant (e) répondra à une question par un développement long. L'examen portera sur l'ensemble de la matière vue en classe dans le cadre du cours.

Date de l'examen : 12 décembre 2014

PLAN DU COURS

5 septembre

Introduction générale - Présentation du cours et organisation de la session

PREMIÈRE PARTIE

Appréhender les acteurs non-étatiques : outils conceptuels et trajectoires analytiques

12 septembre - Introduction : Les acteurs non-étatiques et la politique globale

Bertrand Badie et Marie Claude Smouts, « La montée des flux transnationaux » in Badie et Smouts *Le retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, 3^{ème} édition, Paris, Dalloz : Presses des Sciences Po, 1999, p. 65-103.

Jessica T. Mathews "Power Shift" *Foreign Affairs*, Vol.76, No.1, Jan/Fév 1997, p. 50-66.

19 septembre - Repères théoriques et analytiques

Chalmers Larose, « L'univers spatial des acteurs non étatiques » in *L'odyssée transnationale : enjeux, acteurs sites. Une perspective minimaliste*, Presses de l'université du Québec, 2008, p. 15-50.

Sidney Tarrow « La contestation transnationale », *Cultures et Conflits. Sociologie politique de l'international*, No 38-39, 2000, p. 187-223.

Josselin, Daphné et William Wallace, "Non-State Actors in World Politics: A Framework" in Josselin et Wallace (eds) *Non-State Actors in World Politics*, New York: Palgrave, 2001: 1-14

Lectures recommandées

Robert Keohane et Joseph Nye, "Transnational Relations and World Politics: An Introduction", *International Organization*, Vol 25, No 3, été 1971, p. 329-349.

Sidney Tarrow, "Transnational Politics: Contention and Institutions in International Politics" *Annual Review of Political Science*, Vol. 4, 2001, p. 1-20

26 septembre - Régulation au delà de l'État: Les organisations non-gouvernementales

L. Bensahel-Perrin, J. Fontanel, B. Corvaisier-Drouart « Le mouvement des ONG : un acteur important sur la scène internationale » in *Les Organisations internationales ou l'homme au cœur d'une mondialisation solidaire*, chapitre I, L'Harmattan, 2009, p. 17-42.

Shamina Ahmed et David M. Potter « NGOs Role in International Politics » in *NGOs and International Politics*, Kumarian Press, Bloomfield CT, chapitre 3, 2006, p. 37-56.

Bob Reinalda, "Private in Form, Public in Purpose: NGO's in International Relations Theory" in Bas Arts, Math Noortman et Bob Reinalda (éd) *Non-State Actors in International Relations*, Ashgate, 2001, p. 11-40.

3 octobre - Régulation au delà de l'État: les firmes transnationales

Rodney Bruce Hall et Thomas J. Biersteker "The Emergence of Private Authority in the International System" in Hall and Biersteker (eds) *The Emergence of Private Authority in Global Governance*, Cambridge: Cambridge University Press, 2002: 3-22

Christian Chavagneux, « Les multinationales définissent-elles les règles de la mondialisation ? » *Politique étrangère*, automne 2010, p. 553-563

Chalmers Larose, "Seattle, Cancun, ou la stratégie du refus global" in *L'odyssée transnationale : enjeux, acteurs sites. Une perspective minimaliste*, chapitre 5, Presses de l'université du Québec, 2008, p. 141-157

Lectures recommandées

Ronnie D. Lipschutz et Cathleen Fogel "Regulation for the rest of us? Global Civil Society and the Privatization of Transnational Regulation" in Rodney Bruce Hall et Thomas J. Biersteker (éds) *The Emergence of Private Authority in Global Governance*, Cambridge University Press, 2002, p.115-140 (Disponible à la réserve).

10 octobre - Au-delà du territoire : Société civile transnationale et altermondialismes

Samy Cohen, « ONG, altermondialistes et société civile internationale », *Revue française de science politique*, Vo 54, No 3, 2004, p. 379 à 397.

Boris Gobille « Les altermondialistes : des activistes transnationaux ? » *Critique internationale*, Vol 2, No 27, 2005, p. 131-145.

Fougier Eddy, « L'altermondialisme, vingt ans après : la grande désillusion », *Revue internationale et stratégique*, 2014/1 n° 93, p. 63-71.

Lectures recommandées

Ronnie D. Lipschutz "Reconstructing World Politics: The Emergence of Global Civil Society" *Millennium Journal of International Studies*, Vol 21, No 3, 1992, p. 389-420.

17 octobre- EXAMEN INTRA (EN CLASSE)

24 octobre - semaine d'activités libres

DEUXIÈME PARTIE

Les acteurs non étatiques dans les affaires internationales

31 octobre - Transnationalisme syndical

Marc-Antonin Hennebert et Mélanie Dufour-Poirier « L'action collective au sein des alliances syndicales internationales: deux études de cas contrastées » *Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 68, n° 1, 2013, p. 3-24.

Reynald Bourque « L'action syndicale internationale et transnationale dans le contexte de la mondialisation », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 20, n° 2, 2008, p. 37-51.

Daphné Josselin "Back to the Front Line? Trade Unions in a Global Age" in Daphné Josselin et William Wallace (éds.) *Non-State Actors in World Politics*, New York: Palgrave, 2001, p. 169-186 (Disponible à la réserve)

Études de cas : Confédération syndicale internationale; IndustriALL global union; ISP – Internationale des services publics Fédération internationale des travailleurs du textile, du vêtement et du cuir; Fédération internationale des journalistes; Actions Consommateurs Travailleurs/ Campagne vêtements propres; Campagne internationale pour l'annulation de la dette; Le Mouvement OCCUPONS; Le Mouvement en faveur d'un commerce juste; Worker Rights Consortium.

7 novembre - Crime organisé transnational

Favarel-Garrigues Gilles, « La criminalité organisée transnationale : un concept à enterrer ? », *Altern. économiques / L'Économie politique*, n° 15, 2002/3, pp. 8-21.

H. Richard Friman « Le pouvoir étatique et le crime organisé transnational », *Altern. économiques / L'Économie politique*, n° 15, 2002/3, pp. 38-57.

Lectures recommandées

Mark Galeotti, "Underworld and Upperworld: Transnational Organized Crime and Global Society" in Daphné Josselin et William Wallace (éds.) *Non-State Actors in World Politics*, New York: Palgrave, 2001, p. 203-217. (Disponible à la réserve)

Études de cas : Transparency International; Le comité international pour les droits des prostitués; Réseau/Network Tax Justice; La campagne Stop Paradis fiscaux.

14 novembre - Mercenaires, sous-traitants et sécurité internationale

McGann James G., « L'influence grandissante des think tanks américains dans le processus d'élaboration des politiques de sécurité contemporaines », *Revue internationale et stratégique*, 2011/2 n° 82, p. 119-126.

Luc Mampaey et Mehdi Mekdour *La guerre en sous-traitance : l'urgence d'un cadre régulateur pour les sociétés militaires et de sécurité privées*, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, Bruxelles, 2010/2.

<http://archive.grip.org/fr/siteweb/images/RAPPORTS/2010/2010-2.pdf>

Amhed Shamina et Porter M. David « NGOs and International Security » in *NGOs and International Relations*, Kumarian Press, Bloomfield CT, 2006, pp. 153-182.

Lectures recommandées

Christopher Coker, "Outsourcing War" in Daphné Josselin et William Wallace (éd.) *Non-State Actors in World Politics*, New York: Palgrave, 2001, p. 189-202. (Disponible à la réserve)

Sujets pour étude de cas : Mouvement anti-nucléaire; Campagne internationale pour l'interdiction des mines anti-personnelles; Le Réseau d'action international sur les armes légères

21 novembre - Droits humains et liberté de l'information

Eric Poinot, « Vers une lecture économique et sociale des droits humains : l'évolution d'Amnesty International », *Revue française de science politique*, Vol 54, No 3, 2004, p. 399 à 420

Béatrice Pouligny, « L'humanitaire non gouvernemental face à la guerre », in *Politique étrangère*, no.2 (2003), pp. 367-378.

Willets Peter « NGOs, Networking and the creation of the Internet » in *Non Governmental Organizations in World Politics*, Routledge, 2011, pp. 84-113

Lectures recommandées

Vedel Thierry, « La gouvernance des réseaux mondiaux de communication » in *Politique et Sociétés*, vol.18, no.2 (1999), pp.9-36.

V. Spike Peterson et Anne Sisson Runyan, "The Politics of Resistance: Women as Nonstate, Antistate, and Transstate Actors" in Louise Amoore *The Global Resistance Reader*, London, Routledge, 2005, p. 226-243.

Sujets pour études de cas : Médecins sans frontières ; Médecins du monde ; Amnesty International ; Comité international de la croix Rouge ; Anonymous ; WIKILEAKS ; ICANN; Le Réseau mondial pour la liberté d'expression ; Mouvement pour le logiciel libre ; Mouvement international contre la corruption ; The Extractive Industries Transparency Initiative; Le Processus de certification de Kimberley.

28 novembre - Environnement

Ollitrault Sylvie, « Des plantes et des hommes de la défense de la biodiversité à l'altermondialisme », *Revue française de science politique*, 2004/3 Vol. 54, p. 443-463.

Nadège Fréour, « Le positionnement distancé de Greenpeace », *Revue française de science politique*, Vo 54, No 3, 2004, p. 421 à 442

Lectures recommandées

Amhed Shamina et Porter M. David « NGOs and Global Environmental Activism » in *NGOs and International Relations*, Kumarian Press, Bloomfield CT, 2006, pp. 209-235.

Sujets pour études de cas : Les Amis de la Terre; Réseau Action Climat; The Forest Stewardship Council (écolabellisation dans le domaine du bois et de la gestion des forêts); The Marine Stewardship Council, (écolabellisation dans le domaine marin et des pêches); The Global Reporting Initiative; International Federation of Organic Agriculture Movements; Réseau Slow Food

5 décembre - Acteurs transnationaux religieux

Henri Madelin « Le retour du religieux dans la politique internationale », in *Politique étrangère*, no.3-4, (2003), pp. 803-818.

Mark Juergensmeyer, “The global dimension of religious terrorism” in Rodney Bruce Hall et Thomas J. Biersteker (éds) *The Emergence of Private Authority in Global Governance*, Cambridge University Press, 2002, p. 141-157

Lectures recommandées

Colonomos, Ariel, (1999) « Évangélistes en réseaux : la lusophonie à l'épreuve de la latinité en Amérique », *Lusotopie*, pp. 347-354. Disponible à : <http://www.lusotopie.sciencespobordeaux.fr/colonomos.pdf>

« The catholic Church as a Transnational Actor » in Daphné Josselin et William Wallace (éd.) *Non-State Actors in World Politics*, New York: Palgrave, 2001, p. 41-58.
Vermander Benoît, « Falun gong : un militantisme déterritorialisé », in *Esprit*, no.12, (2001), pp.95-111.

Filiu Jean-Pierre, « Définir Al-Qaida », *Critique internationale*, 2010/2 n° 47, p. 111-133.

Sujets pour études de cas : Les mouvements chrétiens ; Les mouvements musulmans ; Les mouvements judaïques ; Les mouvements bouddhistes ; Les sectes.

12 décembre – Fin de la session. Remise du travail final

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.